

UN OUBLIÉ

LE CHANOINE MICHEL PINART

---

Parler de la vanité des gloires de ce monde, des infidélités de la renommée, de l'inconstance du cœur humain, de l'ingratitude et de l'oubli qui, après la disparition dans la tombe, ensevelissent jusqu'au souvenir d'une existence qui ne fut pas sans éclat, est, hélas ! un lieu commun.

Il n'est que trop oublié, cet érudit sénonais, orientaliste distingué, qui eut l'honneur insigne de faire partie, au xvii<sup>e</sup> siècle, de l'Académie des Médailles, Inscriptions et Belles-Lettres, qui fut la devancière de l'Académie actuelle des Inscriptions et Belles-Lettres.

Il était oublié parmi nous à ce point que, lorsqu'il y a deux ans, nous applaudissions à l'élection de notre éminent compatriote et ami, M. Maurice Prou, et nous évoquions la mémoire d'un autre enfant de Sens, le chanoine Pascal Fenel, membre de la même académie, personne de nous ne songeait à rappeler le souvenir d'un autre savant académicien sénonais, Michel Pinart.

Sans doute, cet oubli est excusable pour le plus grand nombre d'entre vous qui n'aviez jamais eu l'occasion d'entendre parler de lui. Je le suis moins puisque, en transcrivant les listes du clergé sénonais dressées par le doyen Charles Fenel, j'avais

jadis lu et copié cette note, retrouvée par moi il y a quelques semaines, et qui m'a suggéré le désir de vous dire, comme une réparation de notre oubli, ce que fut ce savant distingué autant que modeste, auquel une place d'honneur est due dans les diptyques des gloires de notre cité.

PINART MICHEL

Chanoine de Sens théologal

12 octobre 1711 — 3 juillet 1717

*Clerc* (lors de sa réception, ordonné prêtre ensuite), originaire de Sens.

Sous-principal du collège Mazarin, à Paris, fort habile dans les langues.

Membre de l'Académie des Médailles, Inscriptions et Belles-Lettres.

Mort le 3 juillet 1717, enterré dans la nef devant la chaire.

(*Doyen Fenel*).

« Né à Sens, en 1659, d'une famille honnête, mort à Paris en 1717. (Il est douteux qu'il soit mort à Paris.) S'appliqua avec ardeur à l'étude de l'histoire, des langues, des antiquités et de la bibliographie. Ses succès lui méritèrent une place dans l'Académie des Inscriptions. Le recueil de cette société savante offre divers *Mémoires* de cet auteur. Sa *dissertation sur les Bibles hébraïques* est estimée pour l'exactitude et les bonnes recherches qu'elle renferme. »

(*Dictionnaire de Feller*.)

« Michel Pinart, né à Sens en juillet 1659, élevé à Sainte-Barbe, il y apprit le latin, le grec et les éléments de l'hébreu. Boileau, doyen de Sens le protégea. Il avait perdu jeune ses parents. Il servit le P. Thomassin dans son grand ouvrage où il rappelle toutes les langues à l'hébreu. Il devint membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

« En 1712, il fut nommé chanoine théologal de Sens et mourut en 1717.

« Son éloge, fait à l'Académie des Inscriptions par M. Boze, est au deuxième volume.

« Ses mémoires :

Médailles juives Samaritaines.

Talismans hébreux ou arabes.

Premiers et véritables caractères de nos anciennes Bibles.

Royauté des Israélites en Egypte. »

(Notes du chanoine Dulimon.) Bque de Sens, Ms. 75, p. 144.

Extrait du *Dictionnaire* du P. Richard.

Nous ne saurions mieux compléter ces notes sommaires qu'en reproduisant l'éloge prononcé devant l'Académie par M. Boze.

## ÉLOGE DE M. PINART

1717. *Assemblée publique d'après la Saint-Martin.*

Michel Pinart naquit à Sens au mois de juillet 1659 d'honnêtes parents qu'il perdit de bonne heure, et qui ne luy laissèrent aucun bien.

Une de ses tantes fit quelques efforts pour son éducation et eut le bonheur d'y intéresser M. l'abbé Boileau, grand vicaire du diocèse de Sens, qui, témoin de la sagesse et de la bonne volonté du jeune homme, le fit recevoir à Paris parmi les disciples que M. Gillot formoit avec tant de zèle. C'est dans cette école qu'il apprit le latin, le grec et les premiers éléments de l'hébreu, qui fit dans la suite le principal objet de son application.

Au sortir de chez M. Gillot, il s'attacha au P. Thomassin qui travailloit à ce glossaire universel, où il a tasché de réduire aux racines de la langue hébraïque comme à la première des langues, presque toutes celles qui sont répandues sur la terre. M. Pinart qui n'estoit guères chargé que de l'arrangement mécanique de l'ouvrage, fit cependant de cette manière plus de progrès en hébreu, qu'il n'en auroit fait par une estude plus suivie en apparence, et l'extrême désir de se perfectionner le rendit souvent plus utile au P. Thomassin qu'une personne qui, à cela près, auroit esté beaucoup plus habile.

Le goust de l'hébreu estoit alors bien plus à la mode qu'il ne l'est aujourd'huy : et comme il n'y avoit presque à Paris que M. Pinart qui en pust donner commodément des leçons particulières, il eut pendant quelque temps beaucoup de pratique. On luy vit mesme des écolières d'un rang distingué, et ses manières douces et simples, autant que sa capacité luy firent des amis ou des protecteurs de tous ceux à qui il montra.

Sa réputation luy valut d'abord l'employ de sous-

maître au Collège Mazarin, et ensuite dans cette Académie une place d'élève qu'il a conservée jusqu'en 1712, qu'il fut nommé à la Théologale de Sens.

Dans cet intervalle qui a été de plus de cinq ans, il a souvent entretenu la Compagnie sur des matières qui revenoient toutes à son premier objet; comme sur les Médailles juives et samaritaines, sur les Talismans qui sont chargez de mots hébreux ou arabes, et enfin sur les premiers et véritables caractères de nos plus anciennes Bibles. Depuis mesme qu'il avoit été déclaré Vétéran, à cause de sa place de Théologal qui l'obligeoit à résider, il ne laissoit pas d'apporter quelquefois à l'Académie, dans les petits voyages qu'il faisoit à Paris, des suites de son travail. La dernière pièce qu'il y a leüe rouloit sur cette question, sçavoir, si David s'étoit revestu de l'Ephod du souverain Pontife pour consulter par luy-mesme l'oracle du Seigneur. Il pensoit et prétendoit prouver contre la plupart des interprètes, que le texte original de cet endroit du premier Livre des Rois qui répond à ces mots de la vulgate, *applica ad me Ephod*, signifie seulement que David dit au grand Prestre de s'approcher de luy avec l'Ephod, et il confirmoit sa preuve grammaticale par plusieurs circonstances de l'histoire mesme de David et de celle du grand Prestre Abiathar.

Les leçons qu'il donnoit à Sens dans sa Théologale, consistoient dans l'explication littérale de semblables passages de l'Ecriture, particulièrement des psaumes. Mais on a trouvé très peu de chose parmi ses papiers, et on n'a rien d'imprimé de luy qu'un

article inséré dans le supplément du *Journal des Sçavants* de l'année 1707 où, à l'occasion d'une nouvelle Bible hébraïque qu'on l'avoit chargé d'examiner, il donne une notice exacte de toutes celles qui avoient esté imprimées auparavant, il explique les différences, les avantages et les deffauts particuliers de chaque édition, et, les comparant ensuite les unes aux autres, il en juge en homme très versé dans la connaissance du langage et des rits du peuple choisi, très instruit de toutes ces minuties si chères aux Rabbins, et nullement gasté par l'esprit contagieux du Rabbinaige.

Il y avoit environ deux ans que M. Pinart avoit eu quelques attaques de colique néphrétique. Les accès s'en renouvelèrent au mois de juin dernier, et avec tant de violence, qu'ils luy causèrent une rétention d'urine et une inflammation dont il mourut le 3<sup>e</sup> de juillet suivant, âgé de 58 ans.

Sa patience fut supérieure aux douleurs les plus aiguës. Elles ne luy arrachèrent pas la moindre plainte, le moindre cri ; et quelqu'un luy ayant parlé de cette retenue comme d'une espèce de soulagement qu'il refusoit à la nature, il répondit que les plaintes et les cris estoient un mauvais remède qui fatiguoit les amis, estourdissoit les domestiques et ne savoit jamais le malade.

(*Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres* 1723.

Tome III, pages LXVI à LXVIII.)

A défaut de statue où d'épithaphe commémorative qui rappelle, comme il conviendrait, aux Sénonais présents et futurs la mémoire de ce prêtre, humble autant que savant, dont la tombe n'est plus même indiquée par un simple nom sur les dalles de la métropole, il était juste de reproduire, dans notre Bulletin, cet éloge officiel décerné par l'Académie au chanoine sénonais.

L'Abbé E. CHARTRAIRE.

---